

TEXTE ACTION - CONGRES SNES-FSU DE LYON - 12 et 13 avril 2022

Les résultats du premier tour aux élections présidentielles sont très inquiétants et témoignent d'une démocratie malade. Ils nous plongent dans un scénario pire que celui de 2017 puisque l'abstention est encore plus forte et que l'extrême droite atteint un score record. Face à cette situation, notre organisation doit mener le débat. La question se pose en effet de notre positionnement par rapport au second tour et, plus largement, du rôle que les OS, et notamment le SNES-FSU, doivent jouer dans la revitalisation de la démocratie.

Concernant notre position par rapport au second tour, la FSU tient son BDFN ce mercredi après-midi. Il semble inenvisageable qu'elle ne s'exprime pas concernant le second tour. Certes, il est sans doute inapproprié de donner une consigne de vote à nos adhérent·e·s qui ne l'attendent pas. Cependant, les enjeux électoraux pèsent sur la profession. Le SNES et la FSU se sont toujours exprimés clairement contre le projet de société porté par l'extrême droite qui brasse des idées de haine et d'exclusion et va à rebours de notre projet de justice sociale. Dans une académie où les militant·e·s d'extrême droite sont très virulent·e·s, notamment à l'encontre des syndicalistes, le SNES-FSU de Lyon se confronte avec force depuis longtemps à ce fléau. Le SNES-FSU doit appeler l'ensemble des ses syndiqués à participer aux mobilisations unitaires contre l'extrême droite prévues le 16 avril 2022. D'un autre côté le SNES et la FSU n'ont eu de cesse de dénoncer la politique d'Emmanuel Macron et sa responsabilité dans la montée de l'extrême droite. Sa pratique autoritaire du pouvoir, réprimant les corps dits intermédiaires, a nourri la crise démocratique et son programme tourne clairement le dos à un modèle social protecteur, garant de justice sociale et de progrès. Il a légitimé la xénophobie par sa politique migratoire et les partisan·ne·s de « l'ordre » peuvent le remercier d'avoir inscrit dans le droit commun des mesures liberticides tirées de l'état d'urgence. La responsabilité des résultats du second tour lui incombe : s'il est le rempart à l'extrême droite qu'il prétend, il aurait dû donner des gages et infléchir son discours sur les services publics, les retraites, le dialogue social, l'urgence climatique, les droits et libertés. Aucune voix à l'extrême droite !

Quel que soit le résultat de l'élection, le SNES-FSU doit rester uni, car il faudra toutes les forces pour mener les combats à venir. La lutte continue. Nous devons faire en sorte que les forces réellement progressistes obtiennent le plus de sièges possible aux élections législatives et qu'elles parviennent à convaincre les abstentionnistes du premier tour. Par ailleurs, nous devons être à l'initiative des futures luttes sociales pour que la voix des travailleuses et des travailleurs ne puisse pas être ignorée. Le SNES-FSU appelle dès à présent à participer aux manifestations du 1^{er} mai dans notre académie. Après ce premier tour, les enjeux que nous défendons doivent plus que jamais trouver leur expression dans la rue.

Même si les dernières mobilisations sur la revalorisation des salaires et des pensions ont entraîné l'annonce d'un prochain dégel du point d'indice, elles n'ont pas été à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi il faut poursuivre et amplifier la mobilisation des collègues sur les salaires en organisant, sur la base d'outils et d'objectifs clairs, une grande campagne d'Heures d'information syndicale afin que la profession soit réellement prête à se mobiliser le moment venu. D'ores et déjà les retraité·e·s du SNES-FSU décideront, lors d'une réunion avec le groupe des 9 le 26 avril, de prochaines mobilisations concernant les retraites et les pensions. De même, il faut continuer à peser concernant la Protection sociale complémentaire. Nous devons populariser notre mandat du 100% sécurité sociale auprès de nos collègues en pesant, notamment, pour l'organisation d'un stage fédéral sur la question dès la rentrée prochaine. La question féministe également devra être portée très largement par la section académique du SNES. Le plan égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles a été négligé par le rectorat de Lyon. Nous devons nous donner les moyens de peser davantage sur la question en formant davantage les militant·e·s et en diffusant plus largement ce combat au sein de la profession. Face à l'urgence climatique, le SNES-FSU s'engagera également dans toutes les mobilisations revendiquant une justice sociale et climatique. Le travail mis

en place dans le collectif « plus jamais ça » doit être poursuivi. S'il ne se reconnaît pas dans l'intégralité de l'appel, le SNES-FSU de LYON appelle à participer à la manifestation du samedi 23 avril sur ses propres bases de soutien au peuple ukrainien et pour la paix. Dans notre département, l'accueil des réfugiés Ukrainiens a été rapidement et efficacement mis en place, droit au travail et accès immédiat à la scolarité. Cela constitue la preuve que lorsque l'on le décide on peut le faire. Le SNES-FSU doit s'associer aux mobilisations revendiquant l'étendue de ces mesures à l'ensemble des exilés.

Les mobilisations concernant les moyens affectés au second degré ont été fortes dans notre académie. La masse de postes supprimés en lycée cette année a mis en évidence ce que nous a coûté la réforme du lycée en terme de postes. Le SNES-FSU académique a dénoncé la manipulation grossière du rectorat qui avait jusqu'à présent maintenu les postes « gelés » pour rendre moins évidente la casse opérée par le lycée Blanquer. Une nouvelle fois, le BAC 2022 risque de se révéler une session désastreuse. Ce sont les fondements du bac Blanquer qui posent problème et le SNES-FSU doit continuer à en demander l'abrogation. En attendant, la section académique du SNES-FSU est aux côtés des collègues. Ainsi, elle s'est mobilisée contre le calcul de rémunération des copies d'HLP présenté initialement. De même, elle veille à éviter au maximum les effets délétères des organisations locales en poussant le rectorat (notamment par l'organisation d'un GT bac) à un cadrage académique. Ainsi, ce sont les militant·e·s du SNES-FSU dans les établissements qui ont rappelé aux chefs d'établissement les consignes d'organisation pour les journées de passation des épreuves de spécialité. Elle ne semblaient, en effet, pas être parvenues jusqu'à eux ce qui occasionne encore une véritable cacophonie dans les établissements.

En 2022-2023 notre académie accueillera des Contrats locaux d'accompagnement (CLA) alors que l'expérimentation en cours n'en est qu'à sa première année et qu'aucun bilan n'a été tiré. Nous le dénonçons. Par ailleurs, la part modulable de la prime REP+ n'a toujours pas été reçue par les collègues de notre académie. Ce retard est inadmissible comme le principe de cette prime modulaire : les critères d'attribution restent obscurs et ne peuvent, de toute façon, qu'être partiels et injustes. La mise en concurrence des collègues REP+ relève, par ailleurs, d'une pratique managériale inacceptable. La section académique sera à l'offensive sur la question de l'Éducation prioritaire (vigilance, information et mobilisation des collègues). De même, les annonces sur le collègue nous laissent redouter le pire : sans nul doute le SNES-FSU doit urgemment armer les collègues de collègue pour mener la résistance et convaincre des enjeux de la démocratisation du second degré. La question de l'inclusion doit également rester une de nos priorités du point de vue des élèves, comme de celui des personnels. La section académique du SNES-FSU a tenu, et continuera à tenir, toute sa part dans l'organisation des mobilisations AESH. Il est inadmissible notamment, qu'AESH et AED soient tenus à l'écart de la prime REP+.

L'optique des élections professionnelles, à l'automne prochain, doit nous mobiliser. C'est un enjeu de taille pour le SNES et la FSU. Le dialogue avec les autres SN sur ce sujet se passe bien dans notre académie et préfigure d'un travail commun renforcé. Nous devons organiser la campagne et, notamment, nous donner les moyens de toucher les personnels précaires. C'est dans cette optique que nous allons organiser, dans des établissements ciblés, des tournées d'HIS centrées sur leurs préoccupations. De même nous devons renforcer notre action sur le secteur « emploi ». Le nombre de collègues que nous avons conseillés lors de la phase des mutations intra-académiques montre que le SNES-FSU est toujours considéré sur cette question comme « incontournable » par la profession. Les carrières restent un vecteur important de syndicalisation dans notre académie. Plus généralement, sa réputation d'expertise sur tous les sujets concernant la profession est un atout pour le SNES-FSU. Il doit veiller cependant à faire en sorte que le conseil se transforme en syndicalisation (suivi plus attentif des stages, documents réservés aux syndiqués...). En effet, renforcer notre syndicalisation est la première condition pour réussir les élections professionnelles. Or la place du SNES et de la FSU dans le futur paysage syndical est essentiel pour gagner le troisième tour social.